

## TOUT CE QUE VOUS AVEZ ENVIE DE SAVOIR MAIS QUE VOUS N'AVEZ JAMAIS OSE DEMANDER....

Il s'en est passé des choses dans le monde syndical mais aussi à Rouen en quatre ans. Voici un petit rappel des faits :

- Octobre 2010 : un huissier de justice saisit des PC : ceux de Gaël, de Damien et du DS (délégué syndical) CFDT. Pourquoi ? La boîte mail du patron de Rouen et surtout celle de la GRH ont été piratées, y compris les fichiers joints. Gaël et Damien ont été virés. Pour un élu CFDT, cela a été « un non-événement ». Le DS a sauvé sa peau car il s'est caché derrière l'immunité que lui procure son mandat.
- 16 février 2011 : ce même DS s'engage à démissionner de ses mandats, y compris celui de délégué syndical central. Le 17 février, il revient sur sa signature...

Et l'effet domino commence : 6 élus CFDT abandonnent leur mandat. Par ce geste, ils démontrent qu'ils ne cautionnent pas les agissements du DS. Ils ont eu raison puisqu'en avril 2013, la Cour d'Appel de Colmar confirme la décision de février 2012, condamne à nouveau le DS et sa fédération qui le soutient pour obstruction à la justice et double les 5000 € d'amende. Mais cette affaire ne s'arrête pas là puisqu'aujourd'hui, le dossier (sur lequel se sont rajoutés deux autres chefs d'accusation) est au pénal et les auditions sont en cours.

- En novembre 2012, une nouvelle voix s'élève à Rouen : celle de l'UNSA, à travers son représentant, Frédéric Vieillé.

Ah, bien sûr, comme l'UNSA informe, sans parti pris, interpelle, propose, sans chantage, elle ne peut être que... « vendue à la direction ». C'est simpliste comme argument et cela ne peut que prêter à sourire.

Maintenant, il est temps de faire le bilan de l'organisation syndicale dite majoritaire (... à ce jour).

La prise en compte du lavage des bleus de travail pour tous les monteurs.....

.....Perdu

48 000 € (initialement plus de 100 000€) dédiés aux risques psycho-sociaux. Pour quel résultat ?.....

....Aucun mais qui les a générés ?

Négociation pour l'amélioration des grands déplacements.....

.....Zéro

Négociation en central pour une augmentation générale.....

... Zéro

Une commission GPEC régionale pour trouver une solution à la sous-charge et aboutir à...

.... du chômage partiel

Une soudaine « générosité » en matière de socio-culturel en proposant une « liste à la Prévert » mais où les voyages proposés ne sont .....

.... que pour une certaine catégorie professionnelle

Où la fête de Noël .....

.... n'attire que très peu de salariés

Et si chaque salarié demandait des chèques vacances.....

.... les comptes du CE seraient en déficit

Mais pour le DS et sa « garde rapprochée », le bilan n'est pas aussi négatif que cela. Vous êtes-vous posés certaines questions :

- ❖ Qui paie la voiture, l'essence, le péage, l'assurance et quelques « frais annexes » du DS ?
- ❖ Pourquoi les comptes du CE ne sont pas détaillés ?
- ❖ Pourquoi le local du CE, normalement ouvert et dédié aux salariés, s'est transformé en local de campagne d'une organisation syndicale ?

Ce qui est sûr, c'est que l'UNSA :

- Ne sacrifiera jamais la santé d'un salarié au profit d'heures de délégation supplémentaires
- N'appliquera jamais un chantage auprès de certains salariés en responsabilité : « si tu ne prends pas la carte, on te pourrit ton affaire »
- N'essaiera jamais d'acheter la voix des salariés en leur offrant des petits cadeaux, style sacoche en cuir...
- Ne mentira pas à l'adhérent « on passe de la Fédération Construction Bois à celle des Métaux ; cela nous aidera pour l'accord des 5 ans ». Ah bon ? Et comment ?
- N'assignera pas l'entreprise à tout bout de champ plutôt que de privilégier, au préalable, la négociation
- Ne refusera pas un déménagement qui assure un meilleur confort aux salariés (rappelez-vous ; il a fallu une pétition pour les faire fléchir)

Si d'aucuns venaient à nous « accuser » d'être en campagne électorale, qu'ils se rassurent : nous le sommes bien !

D'ailleurs, l'UNSA fait appel à toutes les bonnes volontés,

- ✓ celles qui ont envie que cesse cette dictature de pensée unique,
- ✓ celles qui en ont assez de cette soi-disant « aristocratie syndicale »,
- ✓ celles qui pensent qu'une organisation syndicale n'a pas besoin d'être inféodée à une fédération parisienne pour exister !

**L'UNSA CLEMESSY BIHOREL  
FEVRIER 2014**

UNSA CLEMESSY  
unsa-clemessy.fr  
unsa.clemessy@gmail.com

